

Séance du : 16 décembre 2025
Numéro de la délibération : DEL/NLB/25/12/250

<p>Date Convocation 01/12/2025</p> <p>Date Affichage 09/12/2025</p> <p>Nombre de Conseillers :</p> <table><tr><td>- en exercice</td><td>27</td></tr><tr><td>- présents</td><td>16</td></tr><tr><td>- procurations</td><td>04</td></tr><tr><td>- absents</td><td>07</td></tr></table>	- en exercice	27	- présents	16	- procurations	04	- absents	07	<p>Le 16 Décembre Deux Mille Vingt Cinq à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p>PRESENTS 16 : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Emmanuel MAILLARD, Judith LE RALLE, Rémy BONNIN, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Michel BRUNEAU, Michel CHARUAU, Jean-Marie CAMBRELENG, Didier MARTIN, Manuella AUGEREAU, Michel BOURGERY, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU, Patrice BERNARD,</p> <p>PROCURATIONS 4 : Alice MARTIN, Sophie FERRY, Sandrine TARAUD, Yannick RIVALIN, qui ont donné respectivement procuration à Didier MARTIN, Isabelle CADOU, Judith LE RALLE, Patrice BERNARD,</p> <p>ABSENTS 7 : Valérie AURIAUX, Didier Gustave MARTIN, Corinne VERGNAUD LEBRIS, Stéphane GILOT, Jérôme GEAY, Line CHARUAU et Dany HERBRETEAU</p> <p>SECRETAIRE : Rémy BONNIN</p>
- en exercice	27								
- présents	16								
- procurations	04								
- absents	07								

**SIGNATURE DE LA CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET LE RECTORAT DE NANTES :
MARCHÉ ENT (ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL) E-PRIMO 2026-2030**

Rapporteur : Brigitte GIGOU

Depuis 2013, l'académie de Nantes a développé l'Espace Numérique de Travail (ENT) E-primo dans les écoles. La crise sanitaire a confirmé toute la pertinence d'un ENT pour assurer la continuité pédagogique et maintenir un lien étroit entre l'école et les familles.

Les élèves et les enseignants ont développé des pratiques régulières et E-primo est devenu un outil du quotidien pour apprendre, communiquer et collaborer de façon fluide et sécurisée. Il permet également aux élèves de développer leurs compétences numériques inscrites dans les programmes.

Pour les enseignants, il constitue un support précieux pour la préparation de la classe, la différenciation pédagogique et la mise en œuvre de parcours d'apprentissage personnalisés.

La convention en pièce jointe a pour objet d'adhérer au groupement de commandes.

Celui-ci passera un marché public dont la finalité sera de mettre à disposition de l'école du Ponant une solution unique d'ENT.

Elle est signée pour une durée de 24 mois renouvelable tacitement une fois pour 24 mois, soit 48 mois en tout à partir du 19 Juillet 2026 jusqu'au 19 Juillet 2030.

Le calendrier prévisionnel du marché est fixé comme suit :

- 24 janvier 2026 : date limite d'envoi de la convention du groupement de commandes signée et annexée,
- Fin avril 2026 : notification du marché,
- 19 juillet 2026 : date d'entrée en vigueur du nouveau marché.

Considérant que la collectivité avait souscrit un abonnement à l'ENT E-primis en 2022 et qu'il arrive à expiration

Considérant que cet outil est indispensable pour les familles et les enseignants

Considérant que la collectivité souhaite adhérer au groupement de commandes afin de pouvoir renouveler son abonnement à l'Espace Numérique de Travail pour l'école du Ponant

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (20 POUR) :

- **AUTORISE** Madame la Maire, ou son représentant, à signer la convention avec le rectorat de Nantes pour la période 2026-2030.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme
La maire,
Carole CHARUAU